

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 79 (1928)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Le douglas bleu, essence de montagne  
**Autor:** Barbey, A.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-785035>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

et un réseau de chemins rationnel. Où ces conditions n'existent pas, elle ne peut trouver qu'une application partielle.

Serait-ce trop présumer que de placer la Méthode du contrôle sous l'invocation de noms de maîtres de la science forestière, tels Broillard, Boppe, Hartig, Gayer, Moeller, Engler, pour ne nommer que les disparus; fait-elle autre chose que prolonger les linéaments qu'ils ont commencé de tracer ?

---

### **Le douglas bleu, essence de montagne.**

Si les nombreuses espèces d'arbres exotiques, introduites dans les parcs ainsi que dans les jardins publics et privés de notre pays, présentent surtout un intérêt botanique, il n'en est pas de même des tentatives isolées d'acclimatation des essences étrangères dans la forêt helvétique. En effet, les expériences tentées dans cette branche spéciale de la culture forestière en Suisse, encore fort peu nombreuses, sont d'une utilité directement pratique. Il nous semble donc intéressant et opportun d'exposer aux lecteurs du « Journal forestier suisse » un exemple concret et typique propre à encourager des essais de même nature dans d'autres stations élevées.

Nous voulons parler du douglas bleu, dit du Colorado (*Pseudotsuga Douglasii* var. *glauca* Mayr.), conifère beaucoup moins répandu que son congénère, le douglas vert, qui jouit d'une faveur largement méritée et se distingue par la rapidité prodigieuse de sa croissance, ainsi que par la qualité et les multiples emplois de son bois.

Il convient de rappeler que le douglas vert ne prospère pas dans tous les sols et que ses jeunes plants installés en terrain découvert souffrent parfois de la sécheresse et des coups de soleil sur la neige fondante; ils sont, en outre, très sensibles aux effets des gelées tardives et ils s'échauffent facilement lorsqu'on les transplante au printemps. L'espèce du Colorado est infiniment plus rustique et semble s'accommoder des extrêmes de température, même en période de végétation, mieux que certaines de nos essences indigènes les plus répandues, l'épicéa en particulier. Nous en avons fait l'expérience en pépinière, en particulier lors des sécheresses de 1907 et 1911. Toutefois, il faut reconnaître que les pousses du douglas bleu souffrent parfois des

gelées tardives. Mais, en raison de la faculté étonnante que possède cette essence de reconstituer ses bourgeons, cet inconvénient d'ordre secondaire ne saurait la déprécier.

Cependant, le douglas bleu passe à juste titre pour avoir une croissance lente et très inférieure à celle de son congénère le douglas vert; c'est ce qui découle de la lecture de toutes les publications parues sur la question des exotiques et, en particulier, de l'étude la plus récente, la plus complète et la plus documentée publiée sur le douglas.<sup>1</sup> L'auteur, M. Hickel, écrit entre autres : « Je pense avoir suffisamment démontré que, dans la presque totalité des cas, c'est au douglas vert qu'il faut incontestablement donner la préférence. Mais il faut ajouter qu'en ce qui concerne le douglas bleu, les expériences manquent précisément là où, tout faisant prévoir l'insuccès du douglas vert, on peut au contraire espérer tirer quelque parti du bleu. En effet, si on considère que celui-ci se rencontre dans des régions à climat très sec et jusqu'auprès de Mexico au sud, on peut se demander s'il ne s'adapterait pas aux conditions des versants rhodaniens des Préalpes et des Cévennes. »

Voici l'expérience que nous avons tentée et qui semble concluante, preuve en soit l'illustration ci-contre. A l'altitude de 1100 m, sur un versant faiblement incliné au midi, presque au sommet d'une des crêtes du Jura vaudois et sur un sol calcaire, argilo-siliceux, assez riche en matière organique azotée, moyennement pourvu d'acide phosphorique et de potasse et très pauvre en chaux, nous avons créé en 1907 une petite station d'essais d'acclimatation de conifères exotiques susceptibles de se développer dans la zone où l'épicéa prospère particulièrement bien et en plein terrain découvert. Le compartiment de douglas bleus ne tarda pas à se révéler beaucoup plus florissant que celui planté de douglas verts, dont la moitié des plants succomba durant les trois premières années par suite de coups de soleil ou de manque presque total de protection latérale.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> R. Hickel. Le sapin de douglas (*Pseudotsuga Douglasii*). Versailles, chez l'auteur, 1923.

<sup>2</sup> La présence de quelques buissons de noisetiers favorisa cependant du côté nord de ces derniers le développement de très beaux sujets de douglas verts.

Actuellement, après vingt ans, le compartiment de douglas bleus présente une homogénéité qu'on ne trouve chez aucun des autres groupes d'essences exotiques et indigènes de cette station, surtout pas chez le sapin blanc. On peut constater que le douglas bleu est sensiblement plus haut que l'épicéa de même âge cultivé dans le compartiment voisin et que, de tous les arbres plantés à l'écartement de 1.50 m en tous sens, aucun n'a succombé. En effet, au moment où la photographie ci-contre a été prise — en 1923 — la différence en faveur du douglas bleu était de 1.50 m en moyenne. Actuellement, cet écart est constant et ce qu'il y a de plus curieux à enregistrer dans cette expérience, c'est que la hauteur des plants du sapin blanc — plantés aussi en 1907 — est cinq fois inférieure à celle des douglas bleus de même âge. Dès lors, il semble qu'on ne puisse plus prétendre de ce conifère du Colorado qu'il est un arbre à accroissement très lent!

Son bois, même s'il se révèle de qualité un peu moins fine que celui de son congénère de plaine, demeure toutefois très supérieur à celui de notre sapin indigène.

Ne conviendrait-il pas, à la suite de cette démonstration, d'accorder une certaine importance à cet arbre jusqu'ici sous-estimé par les nombreux dendrologues et écrivains forestiers d'Allemagne, d'Angleterre, d'Autriche, du Danemark et de France qui ont limité leurs essais à la culture des douglas vert et bleu dans les stations basses ou moyennes de ces pays ?

Le douglas bleu nous paraît devoir jouer un rôle utile dans les entreprises de reboisement des Alpes; il est digne de retenir l'attention des reboiseurs en haute montagne, et ceci au même titre que cet autre conifère des Etats-Unis, le *Picea pungens* Eng. qui prospère si bien en Engadine. Nos résineux indigènes — le mélèze, l'arolle, le pin de montagne et l'épicéa — font si triste figure lors des invasions périodiques et inéluctables de la pyrale grise du mélèze (*Steganoptycha pinicolana* Zll.), qu'il est permis de souhaiter et de favoriser l'acclimatation d'une nouvelle essence exotique de valeur dans la forêt de haute montagne.<sup>1</sup> La Station fédérale de recherches forestières serait bien

---

<sup>1</sup> Bien que la pyrale grise s'attaque à tous les conifères cultivés en mélange avec le mélèze, il ne semble pas probable que la chenille de ce papillon puisse déformer la cime du douglas bleu qui est en mesure de reconstituer rapidement sa flèche.

inspirée en orientant une de ses activités dans cette direction; ce serait d'ailleurs agir dans l'esprit de notre regretté et vénéré maître Coaz qui, au soir d'une vie de longue expérience, conseillait d'introduire certaines espèces exotiques dans la forêt de haute montagne.<sup>1</sup>

*Montcherand* sur Orbe (Vaud), janvier 1928.

A. Barbey.

---

### Questions forestières d'Italie.

(Suite et fin.)

**Production en matière des forêts.** Cette production est, en tout état de cause, bien inférieure aux besoins de la consommation du pays. Mais une statistique complète manque. L'Italie a, il est vrai, publié en 1870 une statistique générale concernant l'ensemble des boisés; l'étendue totale était évaluée à 5.026.000 ha, dont 3.000.000 de futaies. L'accroissement moyen étant admis à 3,29 m<sup>3</sup> par ha, les auteurs de la statistique en avaient déduit une production ligneuse totale de 17 millions de m<sup>3</sup>. Il faut sans doute en rabattre. Les auteurs de la « *Relazione* » le concèdent sans autre. Si l'on songe que les boisés de la Suisse, dans lesquels la haute futaie est prédominante et dans des conditions favorables à la production ligneuse, produisent à peine 3 m<sup>3</sup> par ha, il faut bien admettre que les 3,29 m<sup>3</sup> cités plus haut sont très probablement supérieurs à la réalité.

Quoiqu'il en soit, il sera intéressant d'apprendre quel est le montant de l'accroissement forestier dans les forêts italiennes. Puissent les éléments de telle statistique être réunis sous peu. Mais, en sylviculture, de semblables recherches sont nécessairement longues; elles ne peuvent atteindre leur pleine valeur qu'avec le concours du temps et grâce à un personnel instruit et suffisamment nombreux.

Le chapitre V de notre volume est consacré aux *encouragements donnés par l'Etat* à la culture forestière. A en croire ses auteurs, ceux-ci auraient été insuffisants jusqu'en 1910; en particulier, il aurait dû encourager, davantage que ce fut le cas, par

---

<sup>1</sup> « *Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen* », année 1913, p. 73 et 123.